

AVIS PUBLIC

Aux propriétaires d'un immeuble, aux occupantes et occupants d'un établissement d'entreprise

Conformément à l'article 56 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ, c.E-2.2), Me Chantal Doucet, présidente d'élection, donne avis et annonce **aux propriétaires d'un immeuble et aux occupantes et occupants d'un établissement d'entreprise**, qui n'ont pas le droit d'être inscrits sur la liste électorale de la Ville de Shawinigan comme personne domiciliée, que :

1. Vous pourriez avoir le droit de voter si vous êtes propriétaire d'un immeuble ou si vous occupez un établissement d'entreprise dans la municipalité depuis le 18 septembre 2025 ou avant.
2. Pour avoir ce droit, vous devez avoir 18 ans accomplis le jour du scrutin et avoir la citoyenneté canadienne le jour du scrutin. Vous ne devez pas avoir perdu vos droits électoraux à cette date.
3. Pour exercer votre droit de vote, vous devez transmettre le document approprié :
 - Si vous êtes le ou la propriétaire unique d'un immeuble ou encore l'occupante ou l'occupant unique d'un établissement d'entreprise, vous devez transmettre une demande d'inscription;
 - Si vous faites partie des copropriétaires d'un immeuble ou des cooccupantes et cooccupants d'un établissement d'entreprise, vous devez transmettre une procuration désignant une seule personne, parmi vous, qui sera inscrite sur la liste.

Vous pouvez obtenir les formulaires requis en communiquant avec le bureau de la présidente d'élection. Vous devez transmettre le formulaire rempli à l'adresse indiquée plus bas.

4. Pour que la demande soit valide pour l'élection en cours, vous devez transmettre votre formulaire au plus tard le 21 octobre 2025.

Un modèle de formulaire de demande d'inscription ou de procuration est disponible au bureau de la présidente d'élection ainsi que sur le site internet www.shawinigan.ca/election. Les demandes d'inscription et les procurations prennent effet lors de leur réception et demeurent valides, à moins d'indication contraire, tant qu'elles ne sont pas retirées ou remplacées.

Pour toute information supplémentaire, nous vous invitons à communiquer au :

Bureau de la présidente d'élection
Ville de Shawinigan
550, avenue de l'Hôtel-de-Ville
Shawinigan (Québec) G9N 1M6
819 536-7200

Donné à Shawinigan, ce 6 octobre 2025


M^e Chantal Doucet, présidente d'élection